AVERTISSEMENTS AGRICOLES

P 14-3 75 10807

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL :
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57

50 francs
nouvelle série
deuxième année N° 7

Imprimerie de la Station "Languedoc-Roussillon" - Directeur-gérant : L. BOUYX

POMMIERS ET POIRIERS

TAVELURES

Des ascospores ont été observées en laboratoire le 10 Mars. De prochaines pluies, même peu importantes et brèves assureront la dispersion et provoqueront la contamination des organes verts.
Les traitements de protection des poiriers et pommiers précédemment préconisés doivent être renouvelés d'urgence.

ABRICOTIERS

MONILIA - OIDIUM

Les précipitations enregistrées depuis le début du mois dans la plupart des situations provoquent un nouveau départ de la maladie dont les attaques seront plus graves dans les plantations lésées par le gel. Un traitement immédiat s'impose. Choisir si possible un anticryptogamique également efficace contre l'Oïdium, sinon ajouter du soufre à l'anticryptogamique retenu contre le Monilia.

MOUCHES DES CULTURES MARAICHERES

Contre la mouche des semis (voir bulletin N° 3 du 11/2/1975) diverses autres mouches sont nuisibles aux cultures maraîchères et tout particulièrement : la mouche de la carotte, la mouche de l'oignon et la mouche du chou (sur choux et navets).
Ces diptères sont justiciables, à quelques exceptions près, de traitements qui mettent en oeuvre les mêmes insecticides aux mêmes doses pour les mêmes techniques d'utilisation.

Ces produits sont généralement commercialisés sous forme de granulés ou de liquides à pulvériser (plus rarement de poudres).

PRODUITS UTILISES

Granulés (G)	Pulvérisation (P)	Poudres à poudrer (PP) (ou mouillables)
A Carbophenothion		
B Chlorfenvinphos	B Chlorfenvinphos	
C Diazinon	C Diazinon	
D Diethion	D Diethion	D Diethion
E Dichlofenthion		
F Fonofos	F Fonofos	
H Trichloronate	H Trichloronate	H Trichloronate
I Bromophos	K Parathion éthyl	K Parathion éthyl
J Chlorpyriphos	L Lindane	L Lindane

Pour chaque parasite (par culture) nous indiquerons les traitements en nous référant aux lettres : A, B, C, etc ... (placées devant chacun des produits ci-dessus) suivies des lettres G, P, ou PP (selon la formulation de l'insecticide) et de la dose d'utilisation en matière active par ha, hl ou kilog de semence.

P. 1135

MOUCHE DE LA CAROTTE

Les traitements du sol avant semis donnent les meilleurs résultats.

On utilisera au choix : A G (6 kg/ha) - B. G. (5 kg/ha) ou B. P. (5 kg/ha) - C. G. (8 kg/ha) D. G. (5 kg /ha) - E. G. (6 kg/ha) - F.G. (2 kg/ha) - H. G. (2,5 kg/ha) ou H.P. (2,5 kg/ha)

MOUCHE DE L'OIGNON

selon le type de culture (semis direct ou repiquage) on aura le choix des moyens (enrobage des semences ou traitement du sol).

- Enrobage des semences

On utilisera l'un des produits suivants : D PP (60 g/kg) - H PP (40 g/kg)
Toutefois l'enrobage des semences n'a pas toujours l'efficacité désirée.

- Traitement du sol

C'est la technique de lutte la plus sûre contre la Mouche de l'oignon.
Les produits suivants peuvent être utilisés :
A. G. (6 kg/ha) - B. G. (5 kg/ha) ou B. P. (5 kg/ha) - C.G. (8 kg/ha) - D. G. (5 kg/ha)
E. G. (6 kg/ha) - F. G. ou F. P. (2 kg /ha) - H. G. ou H. P. (2,5 kg/ha) - J. G. (3kg/ha)

MOUCHE DU CHOU

Cette mouche est nuisible à de nombreux crucifères et tout particulièrement aux choux et aux navets.

CHOUX

La mouche pourra être traitée en pépinière ou dans les cultures en place (avant ou après repiquage).

- Pépinière

On traitera le sol ou les semences

- Traitement du sol

Les produits efficaces sont : B.G. ou B. PP (5 kg/ha) - C. G. (8 kg/ha) - H. G. ou H.P. (2,5 kg/ha) L.P. ou L. PP (1,5 kg/ha)

- Enrobage des semences

On utilisera H. PP (40 g/kg) ou L.P. (100 g/kg)

- Repiquage des choux

Il est possible de traiter le sol soit avant le repiquage, soit après.

- Traitement du sol avant repiquage

Même technique de traitement qu'en pépinière

- Traitement du sol après repiquage

Dès que les plants auront bien repris on pourra soit apporter des granulés au pied des plants, soit effectuer une pulvérisation du sol.

Les granulés d'un des produits suivants : B - C - D - H pourront être utilisés à la dose de 1 gramme de M.A. par plant.

Les pulvérisations seront exécutées avec l'un des insecticides ci-après : C (40 g/hl) D (30 g/hl) - I (50 g/hl).

Chaque plant recevra environ 0,100 l de bouillie.

NAVETS

Avant semis on effectuera le traitement du sol avec un des insecticides ci-après : B. G. ou B. P. (6 kg /ha) - H. G. ou H.P. (3,125 kg)

Pour tous les traitements du sol précédemment indiqués on veillera (dans la mesure du possible) à enfouir légèrement les insecticides et à respecter scrupuleusement les doses recommandées.

Le Chef de Circonscription
P. BERVILLE

Les Ingénieurs
P. CHRESTIAN - L. TROUILLON

Tirage du 14 Mars 1975 - 1310 exemplaires

Calcul des quantités de matière active en traitement localisé :

En général il est recommandé de réaliser les traitements du sol, non en "plein" mais en localisation sur les lignes de semis ou de plantation, sur une largeur allant de 0, 15 m à 0 , 30 m selon la culture. En conséquence les doses de matière active, très souvent préconisées à l'hectare, doivent être modifiées compte tenu de l'écartement des rangées et de la largeur de sol traité sur chaque ligne. Cette transformation nécessite toujours des calculs portant sur des poids et des surfaces et des erreurs possibles peuvent se traduire par des quantités épandues considérablement plus fortes ou plus faibles.

Dans les cultures en ligne il est commode de rapporter les quantités épandues en localisation, non au m2 mais, au mètre linéaire. La transformation se fait ensuite facilement. Pour cela il nous semble qu'une formule simple puisse être utilisée. C'est la formule suivante :

$$\frac{Q \times la}{10\,000} = q, \text{ ou quantité de M.A. au mètre linéaire}$$

Q = quantité de matière active en grammes à l'hectare telle qu'elle est préconisée pour les traitements "en plein".

la = largeur de la bande traitée, en localisation sur chaque rang.

Pour connaître les quantités totales de matière active à utiliser, il ne reste plus qu'à multiplier q. par la longueur totale des rangées soit :

! N (nombre de rangées) x L (longueur de la parcelle !

Ex : soit à réaliser un traitement avec un produit recommandé à la dose de 6 kg de MA/HA (traitement en plein), sur 0, 20 m de large en localisation. La parcelle de 100 m de long comporte 125 rangées à 0, 80 m (surface 1 ha).

Nous aurons donc Q = 6 000 g
la = 0, 20 m

La quantité de matière active au mètre linéaire sera de :

$$\frac{6\,000 \text{ g} \times 0,20 \text{ m}}{10\,000} = 0,12 \text{ g} = q.$$

La quantité totale de matière active pour la parcelle considérée sera de

0, 12 g x N x L =
0, 12 g x 125 (rangs) x 100 m
0, 12 g x 12 500 m = 1 500 g = 1, 5 kg

Nous voyons que pour une parcelle de 1 ha nous n'avons utilisé en localisation que 1, 500 kg de matière active soit le quart de la dose recommandée pour un traitement "en plein" à 6 kg.

Si ce traitement est réalisé en pulvérisation, la quantité d'eau à utiliser pour préparer la bouillie sera calculée de la même façon en remplaçant Q (en grammes) par le nombre de litres choisis (800 - 1 000 l, etc ...)

P. CHRESTIAN